

Rapport public Parcoursup session 2023

CFA FORMASAT SPORT-ANIMATION-TOURISME - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités gymniques - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de contrats saisis |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|---------------------------|
| CFA FORMASAT SPORT-ANIMATION-TOURISME - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités gymniques - en apprentissage | Jury par défaut | Tous les candidats | 5 | 1 | 0 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Le BPJEPS nécessite une bonne condition physique et une bonne maîtrise technique de la discipline sportive visée par la mention du diplôme. Une pratique sportive personnelle, dans un club de la discipline sportive de la mention, est recommandée. Sous réserve de concentration et d'assiduité, les contenus théoriques sont accessibles pour un bachelier. La mise en situation professionnelle intervenant assez rapidement, un goût pour le contact avec des publics diversifiés et une aisance dans la relation humaine sont des atouts importants. Une expression orale maîtrisée est requise. L'expression écrite doit permettre une communication pratique et claire.

Attendus locaux

Attention, nos conditions d'entrée en formation sont sélectives.

L'entrée en formation est conditionnée par la satisfaction aux TEP définis par le décret et par la réussite aux tests de sélection prévus par l'OF.

Les exigences préalables à l'entrée en formation du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités gymniques » sont les suivantes :

Le(la) candidat(e) doit :

- être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante : « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ; « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ; « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ; « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ; « certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) » en cours de validité.
- présenter un certificat médical de non contre-indication de la pratique des « activités gymniques » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ;
- être capable de réaliser des gestes techniques de base communs aux activités au moyen d'un test technique consistant en la réalisation d'un enchaînement libre composé des éléments proposés suivants : test technique d'entrée en formation, option « activités gymniques acrobatiques » ou test technique d'entrée en formation, option « gymnastique rythmique.

Ces pièces, à l'exception du certificat médical, seront vérifiées au plus tard lors de l'inscription définitive du candidat en formation.

En cas de non présentation, la proposition d'admission sera caduque et l'organisme de formation ne procédera pas à l'inscription au motif que le candidat ne remplit pas l'ensemble des conditions préalables à l'entrée en formation propres au diplôme, tel que prévu par le [3° de l'article D. 212-27-1 du code du sport](#).

Rappel : le candidat doit être en possession de son certificat médical au moment du passage des épreuves de TEP.

Complétude du dossier : 1 mois avant la date des TEP ([cf. calendrier des TEP](#))

Tests de sélection : du 06/03 au 31/05/2023 (sur convocation)

Formation en alternance :

Le cursus de formation mis en œuvre respecte le principe de l'alternance pédagogique prévoyant des situations de formation en centre de formation et d'autres en entreprise, sous la responsabilité d'un tuteur. Le principe pédagogique s'appuie sur la méthodologie de projet, qui permet d'aborder concrètement des domaines aussi variés que l'anatomie, la physiologie, la psychologie, la pédagogie, la réglementation. Ils sont donc abordés de manière très contextualisée, en relation directe avec l'exercice professionnel. Les évaluations sont réalisées majoritairement en situation professionnelle réelle.

Dates prévisionnelles de la formation : du 31/08/2023 au 04/07/2025

Lieu de la formation : Orléans (45)

Informations complémentaires sur le site Internet de FORMASAT : <https://www.formasat.fr/>

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Pour être admis dans cette formation, il est nécessaire de réussir les tests techniques d'exigences préalables (TEP) organisés pour vérifier le niveau exigé à l'entrée en formation.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation BPJEPS Activités Gymniques développe les compétences dans tous les secteurs de la gymnastique.

Au cours de la formation, les apprenants vivront de réelles périodes d'applications concrètes sur le terrain. La pratique et la découverte de toutes les activités gymniques offrent la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences en proposant des modules de formation en adéquation avec le projet professionnel de chacun.

De plus, toutes les semaines, des interventions en milieu scolaire sont prévues pour initier des élèves du primaire à la pratique d'activités physiques et sportives.

Le parcours complet de formation dure 2 ans* et se réalise en alternance : 2 jours en organisme de formation et 3 jours au sein d'une structure professionnelle. Quelques semaines complètes en organisme de formation peuvent également être programmées pour des activités pédagogiques particulières.

*Formation modularisée et individualisée en fonction du positionnement, selon profil et compétences, à l'entrée en formation.

Plus d'informations, cliquez [ici](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Tous les dossiers sont lus et étudiés par la Commission d'Etude des Vœux.

Sont examinés :

- l'existence et la pertinence du projet via l'onglet "projet de formation", et accompagné d'un CV,
- les notes compilées dans l'onglet "fiche avenir",
- les appréciations générales (comportement, assiduité, motivation),
- les centres d'intérêt et les activités extra-scolaires.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Conseils aux candidats :

- Compléter la totalité des onglets prévus par la plateforme. De nombreux dossiers sont incomplets et donc non étudiés prioritairement par la commission.
- Formaliser un projet de formation cohérent en rapport avec les orientations choisies. Ce projet doit être motivé et inclure le descriptif des expériences sportives, d'animation et/ou d'encadrement.
- Individualiser la lettre de motivation et s'assurer de sa correspondance avec le CV joint.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des voeux | Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|---|--|---------------------------------|
| Résultat académique | Notes d'EPS | Notes d'EPS, notes français et sciences | Bulletins de 1ère et de terminale, appréciations fiche avenir | Très important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Expression écrite, qualité de la syntaxe | Note et appréciation français, projet de formation formalisé avec argumentaire cohérent et une qualité rédactionnelle | Projet de formation motivé | Très important |
| | Capacité à l'oral | Qualité de l'expression et qualité de l'argumentation lors des entretiens | Capacité à s'exprimer à l'oral lors de l'entretien de motivation | Essentiel |
| | Connaissance de l'environnement professionnel de la formation | Le projet doit être motivé et inclure le descriptif des expériences sportives, d'animation et/ou d'encadrement | Projet de formation motivé | Très important |
| Savoir-être | Autonomie, capacité d'organisation | Appréciations générales sur fiche avenir | Fiche avenir, entretien de motivation | Essentiel |
| | Capacité à s'investir, implication | Appréciations générales fiche avenir et descriptif des expériences justifiant la capacité à s'investir (activités extra scolaire, centre d'intérêt, bénévolat...) | Fiche avenir, entretien de motivation | Essentiel |

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des voeux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|--|---|---------------------------------|
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Motivation et capacité à réussir dans la formation | Appréciations générales sur fiche avenir et capacité à argumenter ses motivations en entretien | Entretien de motivation | Très important |
| | Cohérence et adéquation du projet aux débouchés de la formation | Formaliser un projet de formation cohérent en rapport avec les orientations choisies. Argumenter ses choix en entretien | Entretien de motivation, projet de formation motivé | Essentiel |
| | Connaissance des exigences de la formation | Connaissance des exigences réglementaires (complétude du dossier, recherche d'une structure d'alternance, modalités des tests, déroulé de la formation ...) vérifiée en entretien | Recherche d'une structure d'alternance, entretien de motivation | Essentiel |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Pratique sportive en club, expérience d'encadrement et /ou d'animation | Fiche avenir et descriptif des expériences justifiant la capacité à s'investir et à s'engager (responsabilités dans un club ou une association, bénévolat, expérience d'encadrement, pratique sportive...) | Rubriques activités et centres d'intérêt, entretien de motivation | Très important |

Signature :

CATHERINE SPITERI,

Directeur de l'établissement CFA FORMASAT

SPORT-ANIMATION-TOURISME